

BULLETIN DE PARRAINAGE



**Parrainer la scolarité d'un enfant, c'est lui permettre
de bâtir un avenir victorieux et lui offrir sa revanche sur la vie.
Nous comptons sur vous !**

Lorsqu'un parent tombe malade ou meurt du SIDA, les enfants ne se rendent pas compte immédiatement de leur sort. Du jour au lendemain, ils se retrouvent déscolarisés et deviennent les « petits mains de plus » pour accomplir toutes sortes de basses besognes chez des personnes peu sensibles à leurs souffrances. Ces enfants qui quittent souvent les zones rurales et leur lieu de naissance laissent derrière eux leurs repères et n'ont pas d'autres choix que de subir. C'est l'histoire déchirante de ces enfants qui a fait naître notre Association Le Nid d'Espoir.

Face à cette prise de conscience, nous avons choisi de parer au plus urgent : scolariser pour rompre le cercle vicieux de l'analphabétisme, scolariser pour faciliter la prévention contre le SIDA, scolariser pour lutter contre les traditions (sorcellerie) propice à sa propagation. Notre objectif est de rassembler un grand nombre de « parrains » et de « marraines » d'enfants victimes des conséquences du Sida dans la région du Lébialém au Cameroun.

La durée normale de l'école primaire est de 6 ans et la scolarité et les fournitures d'un enfant reviennent à 100 euros par an.

Mes coordonnées (Merci d'écrire en majuscules)

Mlle Mme M M et Mme

Nom Prénom Date de Naissance

Adresse

Code Postal Ville

Tel. Fixe Tel. Mobile

e-mail

♥ **Prénom (s) des enfants que je souhaite parrainer** (facultatif)

Les enfants parlent l'anglais et le français alors, gardé le contact avec votre filleul écrivez-lui à travers l'association qui se chargera de lui envoyer.

Oui je parraine la scolarité et les fournitures de : Nombres d'enfants Nombres d'années Montant en €

Je souhaite adhérer à l'Association je règle ma cotisation annuelle de 30€

Je ne souhaite pas adhérer à l'Association mais je fais un don de : 15€ 30€ 60€ autre :

Je règle par Chèque espèces à l'ordre de l'Association Le Nid d'Espoir
Montant.....

Le montant de votre parrainage est déductible de vos impôts sur le revenu à 66%.

A..... Le Signature :